



MUNICIPALITÉ DE CAMPBELL'S BAY

ANNEXES A, B ET C DU RÈGLEMENT NO 90-11 – CENTRE DE TRANSFERT

LES MATÉRIEAUX DE CONSTRUCTION NE SONT PAS ACCEPTÉS. LES RÉSIDENTS DOIVENT CONTACTER DIRECTEMENT TOM ORR OU LE CENTRE TRI PONTIAC.

LE CENTRE DE TRANSFERT EST OUVERT **AUX RÉSIDENTS DE CAMPBELL'S BAY SEULEMENT.** LE CENTRE N'EST PAS ACCESSIBLE AUX ENTREPRISES.

UNE PREUVE DE RÉSIDENCE EST REQUISE. SI AUCUNE PREUVE NE PEUT ÊTRE PRÉSENTÉE, UNE PREUVE DE RÉSIDENCE PEUT ÊTRE OBTENUE AU BUREAU MUNICIPAL.

TOUS LES RÉSIDENTS DOIVENT SIGNER LA FEUILLE D'ENREGISTREMENT ET DÉTAILLER LE TYPE DE DÉCHETS APPORTÉS.

PRODUITS ACCEPTÉS:

- DÉCHETS DOMESTIQUES.....2\$ PAR SAC (LES DÉCHETS COMMERCIAUX OU LES MATÉRIEAUX DE CONSTRUCTION NE SONT PAS ACCEPTÉS NI LES CARCASSES D'ANIMAUX)

***TOUS LES DÉCHETS DOIVENT ÊTRE DANS DES SACS NE PESANT PAS PLUS DE 15 LIVRES CHAQUE**

- PAPIER ET CARTON (GRATUIT)
- PLASTIQUE (GRATUIT)



- VERRE (GRATUIT)
- MÉTAL (GRATUIT)
- MATIÈRES DANGEREUSES – PEINTURE DE MAISON / HUILES DE MOTEUR USAGÉES (GRATUIT)
- BATERIES DOMESTIQUES (GRATUIT)
- TUBES FLUORESCENTS (GRATUIT)
- PNEUS (LES JANTES DOIVENT ÊTRE ENLEVÉES ET JETÉES DANS LE BAC À MÉTAL - NOUS N'ACCEPTONS PAS LES PNEUS DE TRACTEURS OU CAMIONS COMMERCIAUX) (GRATUIT)
- ÉLECTRONIQUES (GRATUIT)
- ARBRES, BRANCHES ET FEUILLES (GRATUIT)

COÛT D'ÉLIMINATION:

DÉCHETS DOMESTIQUES	2\$ PAR SAC (15 LBS MAX)
MATELAS ET SOMMIERS	10\$ CHAQUE
SOFAS, FAUTEUILS (LA-Z-BOYS)	15\$ CHAQUE
COMMUNES, BUREAU, TABLE DE CUISINE, ETC.	\$10 CHAQUE
CHAIRES DE BUREAU, CHAIRES DE CUISINE	5\$ CHAQUE
TOILETTES EN PORCELAINE, LAVABO	15\$ CHAQUE
APPAREILS MÉNAGERS	\$5 CHAQUE
CHAUFFE-EAU	\$5 CHAQUE
BARBEQUE	\$8 CHAQUE
RÉSERVOIR DE PROPANE VIDE	\$10 CHAQUE

Un coût de \$0.10 la livre sera chargé sur tout matériel non énuméré ci-dessus (ex : un climatiseur de 50 livres coûterait \$5.00)